

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 62 (1924)  
**Heft:** 45

**Artikel:** Armoiries communales : [suite]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-219081>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à  
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER  
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

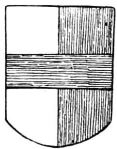
ANNONCES  
30 cent. la ligne ou son espace.  
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



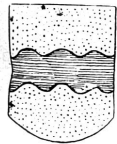
Nous expédions le Conteur Vaudois à l'essai, espérant qu'un grand nombre de nos compatriotes comprendront qu'en s'y abonnant, ils encourageront les amis du patois et des coutumes vaudoises. Les nouveaux abonnés recevront gratuitement les numéros de novembre et de décembre.

## ARMOIRIES COMMUNALES



Envy, commune du cercle de Romainmôtier a des armoiries partagées en deux verticalement, blanc et rouge; une bande horizontale bleue traverse l'écusson. Les couleurs blanc et rouge sont celles de Romainmôtier, dont Envy fit partie. La bande bleue serait un ancien chemin qui allait d'Envy à Moiry et qui s'appelait le Vy de Ferrocche, c'était probablement un chemin romain de quelque importance d'où le nom d'En Vy.

\*\*\*



Chessel près Villeneuve s'est donné en 1923 comme armoiries un écusson d'or traversé horizontalement par une bande ondulée bleue. Le champ d'or représente la riche plaine du Rhône, la bande ondulée symbolise ce fleuve. Ces couleurs sont aussi celles de Villeneuve, chef-lieu du cercle dont Chessel fait partie.

\*\*\*



Crissier près Romanel dépendait au moyen âge du Chapitre de Lausanne; c'est pour cela que son écusson est divisé en deux moitiés, verticalement, blanc et rouge et sur le champ ainsi formé sont deux mousquets noirs en sautoir. La présence de ces armes est due au fait qu'elles figurent sur un très ancien sceau de cette commune.

\*\*\*



Corcelles-le-Jorat a pris en les modifiant légèrement les armes de la famille Polier; pourquoi de cette famille plutôt que d'une autre? Mystère d'autant plus bizarre qu'un Jonathan de Polier soutint encore en 1804 un procès, qu'il perdit d'ailleurs, contre la commune, au sujet du rachat de certains droits féodaux. Les armoiries de Corcelles consistent en un champ d'or sur lequel figure un coq noir avec bec, crête, barbillons et pattes rouges. Les armes des Polier, avons-nous dit, sont identiques, sauf que le champ de l'écusson est d'argile.

**Les prodiges.** — Un mari, en promenade avec sa femme, jette un franc dans la casquette d'un pauvre. Sa femme lui reproche son extravagance.

— Calme-toi, dit-il, c'était une mauvaise pièce.  
— Bon! répondit l'épouse; mais tu n'avais donc pas une mauvaise pièce de 50 centimes?



## ENTRE NOUS, VOISINE

**A**d'autres, voisine; vous m'en contez! Renoncez de gaieté de cœur à l'intimité de votre jolie petite maison; donnez le vivre et le couvert moyennant finances (ce qui entre nous soit dit n'est plus du tout donner!) « prendre des pensionnaires » enfin, cela vous ressemble si peu que j'ai ri de la nouvelle. Votre mari a-t-il par malheur perdu sa place ou votre banque serait-elle en faillite? Non? Pas même cela? Quelle raison alors vous presse d'accueillir à votre foyer la « visite perpétuelle » dont la présence est en somme d'un bénéfice très discutable?

Car prendre des pensionnaires, industrie d'ailleurs honorable, ne rapporte que si les intéressés sont en nombre, et si la maison, cessant d'être la vôtre, devient la leur; ce qui s'imagine mal chez vous. Vous ne retirerez donc d'une grande gêne que peu de chose; la possibilité, peut-être, de conserver deux domestiques à votre service et votre place en dette aux spectacles de la saison! Encore un coup laissez-moi rire... rire et vous gronder, voisine, avec, je vous l'avoue tout franc, un brin de peine.

C'est que, voyez-vous, à côté de votre foyer troublé, il y a autre chose; il y a le gain que vous enlèverez à ceux qui en ont besoin pour vivre... simplement et gravement pour manger! Réfléchissez: à prix égal votre intérieur confortable et gai où l'on ne sera qu'un de plus, deux peut-être, offre plus d'agrément que la modeste pension-famille de Mme Z., qui, ayant ouvert son établissement par nécessité doit, pour « tourner » recevoir pour le moins sept ou huit étrangers. Résultat: on s'inscrit d'avance chez vous et c'est une présence de moins chez Mme Z., qui pourtant, se donne infiniment plus de mal pour réussir! Vous voici sérieuse, voisine; vous n'aviez pas songé à cela et beaucoup, avec vous, prennent la place et l'ouvrage des autres presque sans s'en douter!

Leçons qu'on donne pour s'offrir le tennis ou le dancing; travaux d'art qu'on fait pour se « distraire », mais qu'on vend; emplois, sérieux même, qu'on occupe pour se procurer de plus agréables vacances! Et cela est particulièrement inquiétant en cette époque de crise économique où les inégalités de fortune sont plus que jamais cruelles. Je crois que pour surmonter le mal et pour le bien de tous il est urgent que nos consciences parlent plus haut que la soif du confort. Il faut, certes, que l'argent roule, mais que ce soit dans le bon sens en se répartissant de lui-même, en allant plus volontiers vers ceux qui l'attendent pour vivre... Allons, c'est dit, voisine, vous renoncez? Résignez-vous à n'avoir qu'une seule servante; prenez un besoin un appartement plus simple et laissez votre pensionnaire-amateur occuper une place qui représentera, non pas le superflu, mais le nécessaire.

L'Effeuilleuse.



## LOU RÉVOU DAO SORDAT BARRON

**B**ARRON de Praz-Neiret étaï on bon vivant mà l'avai onna crouïe leigna, bin pindia; la sadzè fenna que l'ai avai coppà lou fi n'avai pas robà sa munïa.

On bi dzo quï Barron étaï ao serviçou militairou, l'iré occupà à écovà lou cô dé garda, son capitaine Bonvalet arrouva. Barron preïnd la posechon, s'annoncé polimeint ein deseint d'on air tot motset:

— Fusellhi Barron dé corvaïé po écovà lou cô dé garda!

— Eh! bin Barron, ceïn ne va rein tant beïn. Que l'ai a té?

— Ah! mon capitaine, y'ai fé on mauvais révou.

— Raconta-mé ci révou.

— N'osou pas, mon capitaine, vo me mettrai au cliou.

— Quié nà, va adi.

— Puisque vo m'ordonnadé dé lou dere, vaitcé; ié rêva que y'étaï mô et arrouvâ à la porta dau paradis. Lou grand Saint-Pierrou, qu'étaï destra occupâ à ci moment, me fâ: Atiuta Barron, va té promenâ onna vauerbetta dein lou callidô, su lei niollé ein atteïndeïnt. L'est ceïn que y'ai fé. Arrouva ao fond dâo callidô, më su trovâ dein onna tsambra io l'ai fasai onna châteu de la metsance, y'étaï bô et bin ein einfê! Mé su seta su onna chôla. A ci moment arrouve on grand dépondu, tot habellhi de rodzou avoué déï corné su la tita et onna granta quva. L'étaï lou diabliou!

Le mé demandé ceïn que le fasé ique. L'ai y'ai répondu que St-Pierrou m'avai de, dé veni ice en atteïndant qué iausso onna piaçou au paradis.

— Te pâo restâ ique, que mé fâ lou diabliou, mâ fot më lou camp de dessus ellia chôla, l'est réservaïo po lou capitaine Bonvalet.

Adan quand vo z'ai vu inquïé, in tsai et ein où et que vo n'iré pas mô, c'eïn m'a tot rebouilli. Vo compréïndé quïe...

— L'est bon, l'est bon, que l'ai fa lou capitaine, fa adi ton serviçou, baugrou de farceu que l'i.

Mérine.

## UNE IMPRESSION SUR LE COMPTOIR SUISSE

**D**EMBLEE, je vous dirai que ce n'est pas la mienne! Il y a quelques jours, je monte dans le train à la gare de Renens.

— Morges, Rolle, Yvon, Genève, en voiture, clame le contrôleur en arpentant le quai.

Le compartiment est à peu près plein; dans l'angle du wagon, à ma droite, une jeune élégante est absorbée dans la lecture du *Matin* ou du *Journal*. Arrive un bon Vaudois, dans la soixantaine, qui s'assied en face de la demoiselle. Sans perdre de temps, il bourre et allume une grosse pipe, et, s'adressant à sa voisine, d'une voix de stentor, il commence: